

**LANCEMENT OFFICIEL DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT
DU PROJET PILOTE SEINE BASSÉE**

JEUDI 13 OCTOBRE

en présence de Christophe BÉCHU, Ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

« Seine Grands Lacs construit le nouvel ouvrage Seine Bassée. Avec les 4 lacs-réservoirs historiques et la restauration des zones d'expansion des crues, Seine Bassée est l'outil supplémentaire pour renforcer la protection des populations de l'Île-de-France contre les inondations. Ce projet me tient particulièrement à cœur car il a été élaboré avec les élus et acteurs locaux, afin de valoriser le territoire au profit de ses habitants et de restaurer les paysages. »



Patrick OLLIER

Ancien Ministre
Président de la Métropole du Grand Paris
Président de Seine Grands Lacs

Un projet fondé sur deux piliers :

DIMINUER LE RISQUE INONDATION

Le bassin de la Seine a connu au XX^e siècle 18 crues historiques, dont la crue centennale de 1910.

L'Île-de-France reste encore très vulnérable aux inondations. Ce risque menace la sécurité des personnes, des biens, des infrastructures, de l'activité économique et de l'environnement.

Le projet Seine Bassée vise à contribuer à la diminution de ce risque grâce à la réalisation de 9 retenues d'eau appelées « casiers », dont la première est en cours de construction.

Après une période d'évaluation puis de concertation avec l'ensemble des parties prenantes, le projet total de 9 casiers pourraient voir le jour. 55 millions de m³ pourraient ainsi être stockés dans l'espace endigué ce qui permettrait d'abaisser la ligne d'eau à Paris de 40 cm lors d'un pic de crue.

À PROPOS DE SEINE GRANDS LACS :

Seine Grands Lacs œuvre sur 19 départements et 4 régions. Son comité syndical est composé d'élus de Paris, de la Métropole du Grand Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, du Val-de-Marne, des Agglomérations de Troyes-Champagne-Métropole, de Saint-Dizier, Der et Blaise, du Pays de Meaux, et de la Région Grand Est.

Propriétaire et gestionnaire des 4 lacs-réservoirs du bassin de la Seine, il assure la double mission historique d'écrêter les crues d'hiver et de printemps, et de soutenir les débits de la Seine et de ses affluents (Aube, Marne et Yonne) en été et en automne. Son action est efficace dès l'aval immédiat de ses ouvrages. Seine Grands Lacs est actuellement l'acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine.

Seine Grands Lacs agit pour la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et la diminution des dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il anime des Programmes d'actions de prévention des inondations (PAPI) et des Programmes d'études préalables (PEP) sur et en lien avec les territoires.

Dans le contexte du changement climatique, Seine Grands Lacs développe de nouvelles actions, notamment les Zones d'Expansion de Crues (ZEC), destinées à compléter le dispositif de gestion des inondations et des étiages.

JUSQU'À 15 CM DE HAUTEUR D'EAU EN MOINS en aval lors des fortes crues

VALORISER LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

Le territoire de la Bassée, initialement humide, a été fortement artificialisé depuis l'après-guerre.

La canalisation et le recalibrage de la Seine, l'exploitation de gravières et la mutation agricole sur le territoire ont conduit à la dégradation du paysage originel.

Le projet Seine Bassée poursuit un objectif de reconquête de la biodiversité, par la valorisation écologique d'un milieu humide exceptionnel. Au programme : au sein de l'espace endigué et sur 5 autres périmètres, des opérations sont prévues pour restaurer la faune et la flore locales, et même développer de nouveaux biotopes typiques des zones humides.

